



COMPORTEMENT DANS LE PARC D'ASSISTANCE

Seuls les véhicules participants et ceux portant la plaque officielle d'ASSISTANCE correctement apposée sur le pare-brise avant, identifiée avec la plaque d'immatriculation du véhicule (un seul véhicule d'assistance par participant sera autorisé dans le parc), auront accès au parc d'assistance.

Le parc d'assistance sera totalement fermé, isolé de la zone commerciale et surveillé les 15, 16, 17 et 18 avril 2026 à 22h00.

Le 19 avril 2026 à 18h00, il devra impérativement être vidé.

Les véhicules d'assistance ne pourront pas quitter le parc pendant l'événement, sauf en cas d'abandon de l'événement pour toute raison (panne, décision personnelle, etc.).

L'organisation mettra en place deux zones annexes au parc où pourront être stationnés les remorques et les véhicules de soutien des assistances.

La surface attribuée à chaque équipe sera dûment signalée dans l'enceinte et clairement identifiée sur le plan du parc d'assistance.

Il est recommandé de disposer d'un extincteur de 5 kg dans la zone d'assistance afin de pouvoir faire face rapidement à tout imprévu.

Le parc de travail ne doit pas être endommagé ; par conséquent :

Il est strictement interdit de fixer des boulons pour les tentes ou tout autre type de fixation perforante endommageant le sol.

Il est strictement interdit de se connecter au réseau électrique des installations du Groupe Adelma, sous peine de sanction.

Il est strictement interdit de déverser tout type de produit (huiles, liquides, etc.) sur le sol du parc pour des raisons environnementales. Il est recommandé d'utiliser une bâche de protection sous le véhicule. En cas de déversement accidentel, celui-ci devra être immédiatement nettoyé par l'équipe responsable.

Tous les déchets doivent être collectés et éliminés conformément à la réglementation en vigueur.

Il est strictement interdit de circuler à une vitesse inadaptée dans le parc d'assistance, sous peine d'exclusion.

Le non-respect de ces règles entraînera des sanctions allant de 150 € à 1000 €.

Lu et approuvé, Signature et pièce d'identité